

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 5 mars 2025

Pour une égalité des droits entre femmes et hommes, la CNL du Val-de-Marne appelle à manifester le 8 mars !

Non le 8 mars n'est pas la journée de la femme mais bien la journée internationale de lutte pour les droits des femmes !

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières du début du XX^{ème} siècle. La Confédération Nationale du Logement est née de ces luttes pour préserver un logement digne pour toutes et tous. Ce sont les femmes qui se battent, encore, pour une meilleure qualité de vie dans les cités. Elles représentent 68 % des **militant·e·s** de la CNL du Val-de-Marne.

Cette année, le 8 mars prend une valeur particulière au regard des nombreuses régressions de leurs conditions dans le monde. Elles subissent la répression et la négation de leurs droits et de leur genre. Si la situation en France est meilleure, faute de volonté politique claire et de moyens conséquents, les violences sexuelles et sexistes continuent à faire de nombreuses victimes.

L'objectif d'égalité « travail de valeur égale, salaire égal » est encore loin d'être atteint.

Dans le Val-de-Marne, les différences liées au sexe ou au genre ont la vie dure ! Les femmes sont surreprésentées dans certains domaines d'activité mais gagnent des salaires bien inférieurs à ceux de leurs collègues masculins. A temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des salariées travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, est en moyenne 15 % en moins que les salariés.

Les femmes sont un élément structurant de la vie économique du pays mais exposées à une précarité accrue, des bas salaires. La réforme des retraites a, d'ailleurs, accentué cette précarité.

C'est le cas aussi pour l'accès et le maintien dans le logement !

La crise du logement affecte les femmes d'une manière disproportionnée, notamment parce qu'elles se retrouvent plus fréquemment en situation de précarité économique.

Elles sont, aussi et encore, enfermées dans des rôles stéréotypés de femmes au foyer subissant des charges mentales et domestiques inacceptables. A classes sociales égales, les familles monoparentales présentent un risque plus élevé d'habiter dans un logement indigne ou suroccupé. Or, 83 % des familles monoparentales du département sont portées par des femmes.

La Fédération CNL du Val-de-Marne appelle à rejoindre toutes les mobilisations locales et nationales, le samedi 8 mars, afin de revendiquer :

- la suppression des écarts des rémunérations sur l'ensemble des salaires,
- l'interdiction de toute discrimination à l'accès et au maintien dans le logement,
- Le développement des logements et hébergements d'urgence pour les femmes en danger.